



## Point 15

### **Motion Eglise 21 - dessiner l'avenir ensemble** **adoptée par le Synode d'hiver 2013; planification du processus** **„Poser des questions - Trouver des réponses - Etre Eglise“;** **rapport et décision**

#### **Anträge:**

- 1. Le Synode approuve la présente planification du processus Vision Eglise 21 „Poser des questions - Trouver des réponses - Etre Eglise“.**
- 2. Le Synode approuve un crédit d'engagement d'un montant global de CHF 373'000 pour le processus Vision Eglise 21 "Poser des questions - Trouver des réponses - Etre Eglise".**
- 3. La dépense émerge au compte d'investissement et fait l'objet d'une dépréciation ordinaire sous le compte 985.381.02.**

#### **Motif**

##### **„Notre Eglise a-t-elle un avenir?“ - „L'Esprit de Granges“**

*„Nous avons besoin d'un message au contenu clair porté par de personnes authentiques et crédibles.“ „Il ne suffit pas de modifier l'enveloppe, mais il s'agit bien du fond.“* Deux opinions parmi d'autres émises lors du Synode de réflexion en avril 2013 à Granges sur le thème „Notre Eglise a-t-elle un avenir?“. Elles reflètent ce qui a préoccupé les députées et députés au Synode après avoir entendu les deux remarquables exposés de Matthias Drobinski, rédacteur à la Süddeutsche Zeitung, et Dölf Weder, alors encore président en exercice de l'Eglise évangélique réformée du canton de Saint-Gall.

Comment les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure doivent-elles évoluer? Comment restent-elles une Eglise d'avenir? Là encore, les députées et députés au Synode l'ont clairement exprimé:

*L'Eglise est d'avenir „si elle s'engage de plein gré dans un processus de changement“. L'Eglise est d'avenir „si le processus de renouvellement est engagé indépendamment de ce qui existe.“ L'Eglise est d'avenir „si nous posons les questions avant d'y répondre.“ (Citations tirées de l' „Aide-mémoire du Synode de réflexion des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure du 24 avril 2013, Parktheater Granges“)*

Le Synode de réflexion a engendré un processus énergique - qui s'est imposé par le vocable „l'esprit de Granges“ et vécu comme tel par de nombreuses députées et nombreux députés . Ce processus a suscité la motion „Eglise 21 - dessiner l'avenir ensemble“, qui se nourrit de cet „Esprit de Granges“ et qui a été cosignée par quasiment la moitié du Synode.

## 1. Situation initiale

Par 171 voix, sans opposition ni abstention, le Synode d'hiver 2013 a adopté la motion „Eglise 21 - dessiner l'avenir ensemble“ des députées et députés Simon Zwygart, Johannes Josi, Regina Rügsegger, Marie-Louise Hoyer, Heidi Federici Danz, Annette Geissbühler, Hans Ulrich Germann et Willy Bühler ainsi que de 78 cosignataires. Cette motion demandait au Conseil synodal, d'initier un processus en collaboration avec des représentantes et des représentants du Synode afin de développer une vision et des objectifs prioritaires pour le service au sein des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure et de leurs paroisses, de présenter au Synode une planification concrète du processus de prise de décision lors de la session d'hiver 2014 et d'engager les ressources financières et humaines nécessaires.

Ce message entend répondre à ces différents mandats impartis par le Synode.

## 2. Ce qui s'est passé jusqu'ici

Sous la direction du Conseiller synodal Iwan Schulthess, la direction de l'Eglise a chargé le groupe de pilotage Eglise 21 d'élaborer une concrétisation de la motion. Le groupe de pilotage (GP) constitué à cette fin a débuté ses travaux début 2014 en impliquant dès le départ les auteures et auteurs de la motion.

Dans une première étape, il s'est agi de se remémorer les impulsions générées lors du Synode de réflexion 2013 à Granges („près de Dieu - près des individus“ de l'Eglise de Saint-Gall et „L'Eglise a-t-elle un avenir?“, l'exposé de Matthias Drobinski). En outre, les thèses contenues dans le document „Kirche der Freiheit - auf Gott vertrauen und das Leben gestalten“ [„Eglise de la liberté - faire confiance à Dieu et construire la vie“ n.d.tr.] du Conseil de l'Eglise évangélique d'Allemagne (EKD) ont été discutées. Les membres du GP ont analysé les différents processus et en ont tiré des conclusions pour le processus à mener à bien au sein de refbejuso.

Dans une deuxième étape, il s'est agi de définir la „voie de refbejuso vers la vision de l'Eglise 21“ et d'en préciser les contours.

Dans une troisième étape enfin, la structure directrice a été définie et les ressources tant humaines que financières nécessaires à la conduite du processus ont été évaluées.

Les huit députées et députés signataires de la motion ont été impliqués dans la première et la deuxième étape dans le cadre d'un ensemble de trois séances. La question des ressources a été abordée une fois l'accord des cosignataires de la motion donné aux processus proposé.

## 3. La voie refbejuso vers l'élaboration de la vision Eglise 21: „Poser des questions - Trouver des réponses - Etre Eglise“

Comment se présente la voie refbejuso vers la vision de l'Eglise 21? Ce qui est au cœur du processus: le chemin envisagé est un processus ouvert impliquant de nombreux individus vivant dans les régions du ressort territorial de notre Eglise - en d'autres termes, on ne peut aujourd'hui prévoir ce que ce processus va générer. La vision est le produit d'un ensemble. Et, en fidélité avec ce qui a été discuté à Granges, il s'agit d'abord de poser des questions et non pas formuler d'emblée des réponses.

En collaboration avec les auteures et auteurs de la motion, le GP Eglise 21 a défini le Synode d'hiver 2014 comme lancement officiel du processus de vision qui englobe trois "étapes-relais" pour les années 2015, 2016 et 2017. Une grande fête populaire d'Eglise en septembre de l'année du jubilé de la réformation est appelée à être le „Point final en point de suspension“ du processus. Point final en point de suspension dans la mesure où la fête

doit marquer la clôture du processus d'élaboration de la vision et, parallèlement, le début de la concrétisation.

### **3.1. 2015, Etape-relais 1**

Selon la volonté des auteures et auteurs de la motion, le processus visionnaire doit être un processus de la base vers la base.

C'est la raison pour laquelle, durant cette phase menant à l'étape-relais 1, il s'agit de dresser un état de lieux de ce qui préoccupe les individus. L'étape-relais 1 pose la question du **questionnement: à quelles questions faut-il répondre sur la voie de l'élaboration de la vision Eglise 21 pour que cette vision devienne réalité?**

Le Synode, lors de sa session d'été 2015, sera le premier à être interrogé sur ses questions. Puis, à la fin de l'été ce sera au tour des pasteures et pasteurs, catéchètes, collaboratrices et collaborateurs socio-diaconaux et diacres mais aussi des présidentes et présidents de paroisse à l'être dans le cadre de conférences interprofessionnelles. Les paroisses seront également invitées à formuler leurs questions. Un outil informatique correspondant sera mis à leurs disposition. En outre, les collaboratrices et collaborateurs de la Maison de l'Eglise seront elles et eux aussi interrogés - et également toutes les personnes intéressées qui souhaitent se prononcer dans le cadre d'un questionnaire Internet,.

Durant le semestre d'hiver 2015/16, les questions seront ordonnées par thèmes et précisées. Il s'agit notamment de dégager la quintessence des questions fondamentales qui sont posées.

### **3.2. 2016, Etape-relais 2**

C'est dans l'étape-relais 2 qu'il s'agit de répondre à ces questions fondamentales. Il est important à ce niveau que **les personnes soient des "répondants-responsables" pour l'Eglise**: le Synode avec le Conseil synodal et des représentants des organisations professionnelles ecclésiales et d'autres personnes invitées à se joindre à cette étape du processus. Un „**Synode de réflexion PLUS**“ est prévu pour le printemps 2016 dont la préparation, impliquant la commission du Synode de réflexion, devrait être confiée à une équipe de projet.

Au premier semestre 2016, de la synthèse de ces réponses émergera la Vision Eglise 21 englobant au maximum sept idées d'action que sous-tendent autant d'axes de réflexions. Durant le dernier trimestre 2016, cette vision avec ses idées d'action sera soumise pour discussion aux personnes impliquées dans l'étape-relais 1, par exemple dans le cadre de hearings.

### **3.3. 2017, Etape-relais 3**

La **vision Eglise 21 avec ses idées directrices et ses propositions d'action** doit être discutée à cette étape lors du **Synode d'été 2017** pour adoption. Une planification de mise en œuvre est partie intégrante de cette décision.

### **3.4. 2017, Point final en point de suspension**

Une grande fête marquera la fin du processus de vision, parti de la base à l'étape-relais 1 pour retourner à la base. Une grande manifestation au Stade de Suisse est envisagée.

Ce point final en point de suspension marque également le début du processus de mise en œuvre de la Vision Eglise 21.



Dans la mesure où le crédit global de CHF 373'000 est approuvé, les différentes tranches annuelles valent comme dépenses liées. Elles seront comptabilisées selon la répartition ci-dessus dans le compte d'investissement correspondant et dépréciées dans le compte courant à raison de 10% de la valeur comptable restante. Le décompte final du crédit d'engagement figurera dans les comptes annuels 2017. Les charges mentionnées en italique constituent un écart minime par rapport au budget ordinaire et seront donc portées au budget dans les postes comptables habituels.

**Point final en point de suspension - Fête de la réformation 2017.** Les coûts pour la grande fête populaire prévue en 2017 dépendent en grande partie de l'emplacement choisi et de la grandeur voulue pour la fête. Le Synode d'été 2016 sera appelé à se prononcer sur ce crédit d'engagement.

## **5. Perspective**

L'intention déclarée des auteures et auteurs de la motion ainsi que des membres du GP Eglise 21 est que la vision nourrie des idées-force débouche sur un renouveau de l'Eglise. Le processus réellement ouvert d'une part empêche que les réponses soient données par avance. Cette ouverture permet d'autre part de mettre en œuvre des changements importants et tangibles.

Dans ce sens, la coïncidence entre le processus d'élaboration de la vision et le jubilé de la réformation en 2017 revêt une signification au-delà du symbole.

## **6. Vue d'ensemble sur la voie refbejuso vers la vision Eglise 21**

cf. Annexe.

Le Conseil synodal